

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

5 juillet 2023 à 17 h 30

Salle du conseil d'arrondissement (402), 500, rue du Pont

### ORDRE DU JOUR

#### Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès verbale du 26 juin 2023
4. Communications écrites au conseil
  - 4.1 Rapport sur l'exercice de la délégation de pouvoirs par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - 21 juin 2023
  - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11016Hb*, R.C.A.1V.Q. 488 (36, rue Garneau) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants
  - 4.3 Rapport de consultation écrite relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11016Hb*, R.C.A.1V.Q. 488 (36, rue Garneau) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
  - 7.1 Gestion du territoire
    - 7.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 100, chemin Sainte-Foy, lot 6 434 781, quartier de Montcalm, district électoral du Cap-aux-Diamants, Arrondissement de La Cité-Limoilou - GT2023-242
    - 7.1.2 Approbation du projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Saint-Sauveur quant à l'empiètement d'un escalier en cour avant et à la présence d'un tablier de manoeuvre*, R.C.A.1V.Q. 490 (Articles d'assouplissement 383 et 676), quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2023-283
    - 7.1.3 Ratification d'un avis d'intention du comité exécutif afin de modifier le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A1V.Q. 4, relativement à plusieurs zones situées à l'intérieur du territoire du *Programme particulier d'urbanisme pour le secteur sud du centre-ville Saint-Roch* (quartier de Saint-Roch, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur) - GT2023-234
    - 7.1.4 Abandon du processus de modification réglementaire débuté par le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement*

7.2 Circulation et stationnement

- 7.2.1 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 1785, chemin de la Canardière - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Maizerets-Lairet - TM2023-150
- 7.2.2 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 328-330, rue Monseigneur-Gauvreau - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2023-162
- 7.2.3 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 373, rue des Sables - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Limoilou - TM2023-163
- 7.2.4 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 719A et 719B, 3<sup>e</sup> Avenue - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Limoilou - TM2023-172
- 7.2.5 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 83-85, rue Boisclerc - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Limoilou - TM2023-197

9. Deuxième période de questions des citoyens

10. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

11. Clôture

Assistante-greffière  
d'arrondissement

Cindy Rousseau

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement une carte donnant deux droits de passage en autobus.